

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 29 juin 2026

OBJET : Compte administratif 2025 - Budget annexe Laboratoire

Régis par le décret n°2023-1358 du 28 décembre 2023, relatif aux obligations de service public dont sont chargés les laboratoires agréés, les laboratoires départementaux publics jouent un rôle important dans la sécurité sanitaire du pays.

Rattaché depuis 1989 au Département du Nord, le Laboratoire Départemental Public (LDP59) participe au contrôle sanitaire des aliments, à la prévention des maladies contagieuses animales et à la surveillance des maladies animales transmissibles à l'homme. Il réalise des analyses à la demande des services de l'Etat, d'acteurs associatifs (fédération de chasse notamment) et d'acteurs économiques (en premier lieu les éleveurs du Nord), afin de pallier les carences du secteur privé et de réaliser des analyses agréées par les services de l'Etat en toute indépendance vis-à-vis des intérêts économiques. Il travaille dans un souci constant de respect des normes de qualité et de sécurité, et d'économie de moyens.

Le compte administratif du LDP59, constituant un budget annexe du budget principal du Département du Nord, reprend les dépenses et les recettes affectées au laboratoire. Il dégage en 2025 :

- un excédent global de clôture de 236 442,20 € en section de fonctionnement ;
- un excédent global de clôture de 111 609,82 € en section d'investissement.

Il présente les niveaux d'exécution suivants :

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Ordre (chapitre 946)	209 478,09 €	
	Réel (chapitre 939)	2 944 390,00 €	3 390 310,29 €
Total fonctionnement		3 153 868,09 €	3 390 310,29 €
Résultat 2025 de fonctionnement		236 442,20 €	
Résultat antérieur reporté			
Résultat de fonctionnement cumulé		236 442,20 €	
Investissement	Ordre (chapitre 926)		209 478,09 €
	Réel (chapitre 909)	97 868,27 €	
Total investissement		97 868,27 €	209 478,09 €
Résultat 2025 d'investissement		111 609,82 €	
Résultat antérieur reporté			75 490,05 €
Résultat d'investissement cumulé		187 099,87 €	

En mouvements réels, les réalisations sont les suivantes par section :

Mouvements réels	Recettes	Répartition par section	Dépenses	Répartition par section
Section de fonctionnement	3,39 M€	100%	2,94 M€	96,8%
Section d'investissement	0,00 M€	0%	0,10 M€	3,2%
TOTAL	3,39 M€	100%	3,04 M€	100%

I. Des dépenses essentiellement dirigées vers la section de fonctionnement impactées par l'augmentation du nombre d'analyse et le reversement d'une partie de l'excédent de fonctionnement au budget principal

Les dépenses réelles du LDP59, d'un montant de 3,04 M€, se composent majoritairement de charges de fonctionnement. Celles-ci représentent 96,8% des dépenses réelles de l'année 2025.

Les dépenses réelles de fonctionnement du LDP59 s'élèvent en 2025 à 2,94 M€. Elles connaissent une hausse de 0,15 M€ (+5,2%) par rapport à l'exercice précédent.

	CA 2024	CA 2025	CA 2025 / CA 2024	
Dépenses de personnel	1,75 M€	1,72 M€	-0,04 M€	-2,1%
Dépenses à caractère général	1,05 M€	1,23 M€	+0,18 M€	+17,4%
Dépenses réelles de fonctionnement	2,80 M€	2,94 M€	+0,15 M€	+5,2%

Les dépenses de personnel représentent 58,3% des dépenses réelles de fonctionnement.

La masse salariale (1,72 M€) a diminué légèrement de 0,04 M€ (-2,1%) en lien avec la baisse des effectifs à la suite de départs en retraite.

Les charges à caractère général ont fortement évolué (+17,4%) pour atteindre 1,23 M€ (+0,18 M€). Toutefois, cette évolution est due au reversement d'une partie de l'excédent au budget principal du Département du Nord d'un montant de 262 105,10 € en 2025, les autres charges à caractère général ayant diminué de 0,08 M€ (-7,5%) par rapport à 2024.

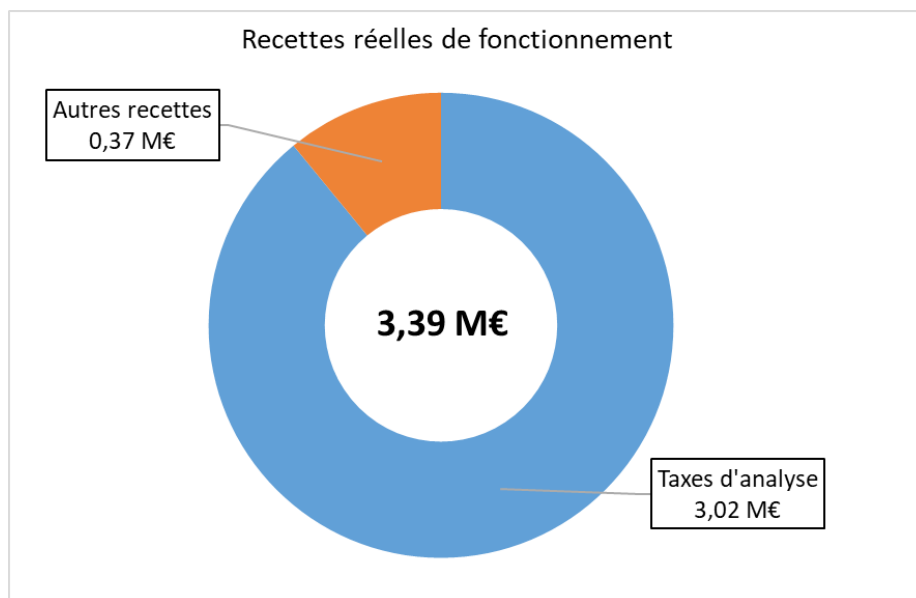
Le poste budgétaire d'achats de réactifs (autres matières et fournitures) est en légère baisse de 2% pour s'établir à 0,61 M€ au compte administratif 2025. Cela traduit les efforts d'optimisation de la gestion des stocks au plus près des besoins, qui sont pourtant en augmentation en lien avec l'augmentation des analyses.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent quant à elles à 0,10 M€. Elles intègrent des achats de matériels permettant la production des analyses.

II. Pour la 2^{ème} année consécutive, une subvention d'équilibre inexistante en 2025 grâce notamment à des recettes d'analyses en hausse.

Les recettes réelles du LDP59 s'élèvent en 2025 à 3,39 M€, en hausse de 0,41 M€ (+13,9%) par rapport au compte administratif précédent. Elles se composent pour 89,1% des recettes relatives aux taxes d'analyse.

	CA 2024	CA 2025	CA 2025 / CA 2024	
Taxes d'analyse	2,84 M€	3,02 M€	+0,18 M€	+6,4%
Subvention d'équilibre	0,00 M€	0,00 M€	+0,00 M€	
Autres recettes	0,14 M€	0,37 M€	+0,23 M€	+166,7%
Recettes réelles de fonctionnement	2,98 M€	3,39 M€	+0,41 M€	+13,9%



Les « taxes d'analyse » (3,02 M€) correspondent au paiement, par les usagers, des analyses réalisées par le laboratoire dans les domaines de la santé animale et de l'hygiène alimentaire. Le montant global connaît, d'une année à l'autre, des fluctuations liées à la survenue d'épidémies qui génèrent plus ou moins d'analyses, de l'évolution des plans de surveillance mis en place par l'Etat en hygiène alimentaire et des opportunités saisies par le laboratoire pour travailler avec des acteurs économiques. Mais le montant des recettes d'analyse suit actuellement une tendance de fond haussière, liée à la mise en place de contrôles aux frontières avec le Royaume-Uni à la suite du Brexit, ainsi qu'au développement de nouvelles analyses en santé animale.

La subvention d'équilibre du budget principal est de nouveau de 0€ en 2025 (pour la deuxième année consécutive) grâce au dynamisme des recettes d'analyses et à une subvention de l'Etat de 0,35 M€.

Je propose au Conseil départemental :

- d'adopter conformément à l'article L.3312-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dans sa rédaction applicable à l'exercice budgétaire 2025, le compte administratif du budget annexe du Laboratoire départemental pour l'exercice 2025 tel qu'il est présenté dans ce rapport et tel qu'il figure dans la maquette (annexe 1) ;

Le compte administratif a été arrêté à 3 251 736,36 € en dépenses et à 3 599 788,38 € en recettes. Il dégage :

- un excédent de clôture pour 2025 en section de fonctionnement de 236 442,20 € ;
- un excédent de clôture pour 2025 en section d'investissement de 111 609,82 € ;
- un excédent d'investissement cumulé de 187 099,87 €, qui se décompose comme suit :

Résultat 2025 de fonctionnement	+236 442,20 €
Résultat antérieur reporté	0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé	+236 442,20 €
Résultat 2025 d'investissement	+111 609,82 €
Résultat antérieur reporté	+75 490,05 €
Résultat d'investissement cumulé	+187 099,87 €

- de reprendre au budget supplémentaire 2026, les excédents de fonctionnement et d'investissement du budget annexe du laboratoire départemental public de :

- 236 442,20 € en recette de fonctionnement (compte 002) ;
 - 187 099,87 € en recette d'investissement (compte 001).
- d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables et les créances éteintes telles que présentées en annexe 2 et en annexe 3.

Christian POIRET
Président du Département du Nord